



N°220 – JUIN 2025

Un bel anniversaire !

LE SAMEDI 24 MAI DERNIER, nous avons fêté avec joie les 25 ans du groupe. Pour être plus précis, il faudrait dire les presque 27 ans... Mais passons. Une belle messe fut chantée en notre église Saint-André par l'abbé Maximin Cès, l'un des deux premiers chefs de patrouille de la troupe en 2002 et actuellement conseiller religieux de plusieurs unités dans le groupe. Après la messe, le groupe fut consacré au Sacré-Cœur. La suite de l'après-midi se déroula dans le parc des Saints-Anges-Gardiens où nous attendait un apéritif, après un grand rassemblement sur le parvis de l'église.

Plusieurs anciens du groupe nous honorèrent de leur présence : Xavier Dorinet,

président des Europa-scouts et ancien chef de troupe ; Rémi Fontaine, fondateur du groupe, ainsi que plusieurs anciens chefs et cheftaines.



Pour l'occasion, les dix panneaux de photos qui avaient été réalisés pour les 10 ans du groupe furent époussetés et complétés par quatre autres. Cela permit de raviver quelques souvenirs !

Lors du bon repas qui fut servi, nous pûmes écouter les discours de Louis de Saint-Albin, actuel chef de groupe, de Xavier Dorinet et de l'abbé Raphaël Pichon.

Nous nous retrouvâmes enfin, chefs, parents, enfants, autour d'un joyeux feu de veillée, à chanter, jouer et évoquer plusieurs grandes figures du scoutisme.

Votre chroniqueur habituel



PAROISSE SAINT-ANDRÉ

Eglise : 22, Avenue de Verdun – 94410 Saint-Maurice

Presbytère : 23, rue Edmond Nocard – 94410 Saint-Maurice

Abbé Raphaël PICHON

01 43 68 04 18

06 71 05 77 13

abbepichon@gmail.com

Abbé Jean-François
BEAUDESSON

01 43 68 04 18

07 83 03 36 24

jf.beaudesson@gmail.com

Abbé Hugues POULIN

06 33 42 30 99

huguespoulin@hotmail.com

Abbé Maximin CÈS

01 43 68 04 18

06 85 47 50 66

maximin_ces@hotmail.com

www.eglisestandre.fr

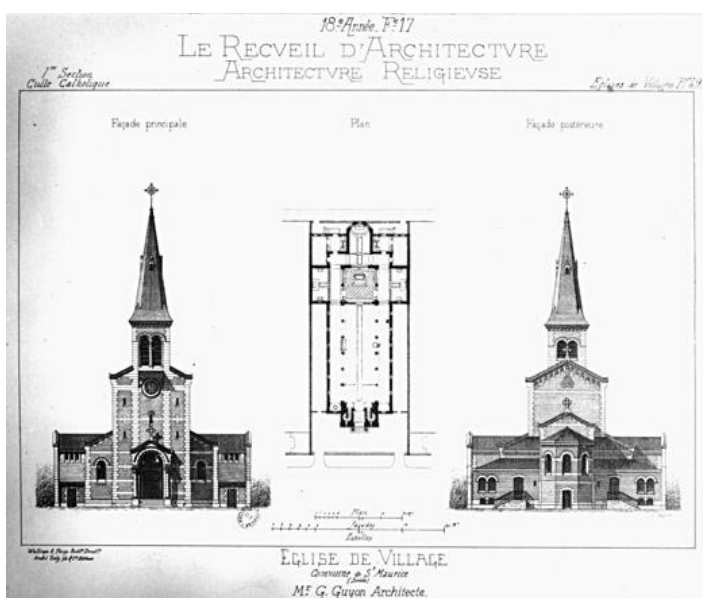
paroisse.saintandre94@gmail.com

L'église du plateau avant Saint-André

Merci à André Rayroles, historien, et Anne-Marie Plasse-Holden, présidente de l'association "les amis de Georges Guyon Architecte 1859-1915", arrière-petite-fille de l'architecte, pour les 'matériaux' de cet article historique.

NOUS FÊTERONS LE CENTENAIRE de l'église Saint-André au premier trimestre de la prochaine année scolaire. Mais sait-on ce qui l'a précédée ? Y avait-il déjà dans le quartier une église, une chapelle, un oratoire, que sais-je ? Eh bien non ! Pour preuve, nous pouvons nous rappeler ce que disait l'abbé Bressange, curé de Saint-Maurice, quelques temps après la bénédiction de l'église. C'était en décembre 1925 :

« Depuis trop longtemps la situation de la vieille église rendait la nouvelle nécessaire ; séparée par des kilomètres des centres habités, du quartier de Gravelle perdu aux portes de Joinville-le-Pont, du quartier du Plateau bâti aux confins de la paroisse de Charenton-le-Pont, elle rendait impossible à Saint-Maurice toute vie paroissiale intense. »

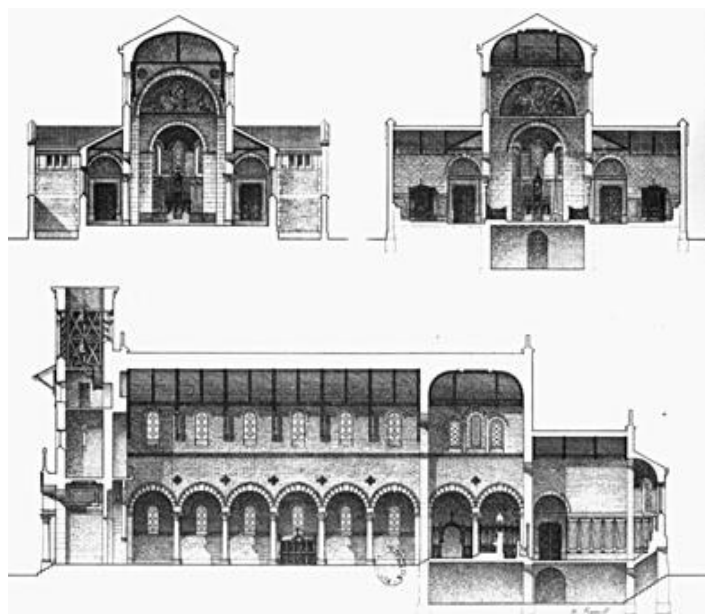


Plans de M. Georges Guyon, 1890.

Ainsi il n'y avait rien. A l'époque, il n'y avait à Saint-Maurice qu'une paroisse – Saint-Maurice – avec un seul clocher – l'église Saint-Maurice, nommée aujourd'hui « église communale » pour la distinguer des autres. Les choses étaient simples. Mais plusieurs décennies avant la construction de notre église centenaire, la question d'une église pour le plateau s'était posée... En effet, dès le 11 janvier 1891, M. le Curé avait exposé au « Conseil de fabrique »¹ un « projet de construction d'une chapelle de secours au plateau de St-Maurice, son utilité, ses avantages. » Il avait aussi pourvu aux dépenses par la création d'un « Comité Pour la Construction d'une Église à Saint-Maurice ». Il ne lui restait plus qu'à soumettre au Conseil le devis, pour délibération. Le 5 avril 1891, le devis et le plan étaient en discussion devant le Conseil de fabrique. A sept voix contre trois abstentions, le projet fut

adopté. Il comportait la location du terrain de M. d'Hautefeuille (identifié au 19 avenue de Verdun) avec promesse de vente et la construction d'une chapelle de secours selon les plans de M. Guyon, architecte communal depuis 1879. Cette chapelle serait remplacée dès que possible par une église paroissiale.

En sait-on davantage sur le projet de M. Guyon ? Oui ! Deux planches sont consultables dans un numéro de la revue *Recueil d'Architecture* de 1890. En effet, les plans furent exposés au Salon des Artistes Français en 1890. Le plan de l'église en croix latine présente quelques points communs avec Saint-Pierre de Montrouge. Le projet a suscité un réel intérêt ; pour preuve cette critique de la revue *L'Architecture* du 5 juillet 1890 qui concerne la flèche polygonale et plus largement le travail de Georges Guyon : « La commune de Saint-Maurice se contente d'un seul doigt pour se faire montrer le ciel ; elle n'en a pas besoin de deux ou de trois comme le joyau de Nogent (...). L'auteur est Georges Guyon dont le nom sort souvent des enveloppes qu'on ouvre après les jugements de concours publics. M. Guyon est un architecte qui a le sens des choses réalisables ».



Néanmoins, réalisable ne signifie pas réalisé... En effet, le projet ne put se faire pour des difficultés administratives : d'une part, le Ministre de la Justice et des Cultes n'y était pas favorable. S'il comprenait les motivations d'une telle construction, il considérait que le projet ne résolvait pas la situation : « Mais de cet exposé il ressort que c'est la translation & la reconstruction d'une église plus centrale & plus vaste qu'il y aurait lieu de poursuivre. » D'autre part, le Ministre rappelait qu'« aucune ouverture de lieu de culte ne peut avoir lieu sans l'assentiment du Conseil municipal. » Or lors de la dernière séance du Conseil de fabrique, le 19 juillet 1891, le Maire qui s'était précédemment abstenu, manifesta par son adjoint son désaccord avec la délibération du mois d'avril. Le conseil de fabrique prit acte de l'impossibilité de la construction le 17 juillet 1892 et réfléchit au placement de la dizaine de mille francs récoltés pour l'érection de la chapelle.

Abbé M.C.+

¹ En régime concordataire, les « fabriques » sont des établissements publics, dotés de la personnalité juridique de droit public, chargés de veiller à l'entretien des édifices cultuels et d'administrer les biens et revenus affectés à l'exercice du culte, en réglant les dépenses et en assurant les moyens d'y pourvoir.

CITATION DU MOIS

Nous pouvons contempler et rencontrer l'infini
dans le fini, le Mystère invisible et ineffable
dans le Cœur humain de Jésus, le Nazaréen
Benoît XVI

Pour les adolescents à partir de 15 ans



Le 51^e Camp Sainte Jeanne
d'Art se tiendra
du 1^{er} au 14 août 2025
à Châteaulin
dans le Finistère.

RENSEIGNEMENTS auprès des prêtres
de la Paroisse

PRÉINSCRIPTION: rendez-vous sur le formu-
laire via FSTBECKET.FR (rubrique camps d'été)

PROCHAINES RETRAITES POUR ADULTES

Prêchées par des prêtres
de la Fraternité S. Thomas Becket
dans la région de Blois

Du **lundi 16 juin 2025** à 16h,
au **samedi 21 juin 2025** à 16h.



Détails & renseignements
auprès des prêtres de la paroisse

Pour les jeunes filles à partir de la classe de Première
Détails & renseignements
auprès des prêtres de la paroisse



Du mardi 5 août
au jeudi 14 août 2025
rejoins le Finistère !



2021^e
**Camp
Sainte
Geneviève**

« Pause blague »



Pendant les vacances de Noël, un touriste français visite un
château en Écosse. Un peu impressionné par ce lieu qui lui
semble hanté, il demande à son guide :

- Avez-vous déjà vu un fantôme dans ce château ?
- Non, jamais. Et pourtant j'y habite depuis 400 ans.



Les parents des enfants qui
voudraient communier cette
année pour la première fois sont
priés de prendre rendez-vous avec
Monsieur l'abbé Raphaël PICHON
(06 71 05 77 13)

Premières communions dimanche 29 juin

**activité des lycéens : samedi 14 juin
19h - 22h30**

CALENDRIER DU MOIS DE JUIN 2025

Date	Fête	Messes à:	N.B.:	
Dim. 1er	Dimanche après l'Ascension	11h00		
Lun. 2	De la férie	–		
Mar. 3	Ste Clotilde, reine et veuve	19h		
Mer. 4	St François Caracciolo, confesseur	19h	- Catéchismes du CP au CM2, de 10h45 à 12h00 - Répétition de la chorale à la cité paroissiale : 20h00 pour le chant grégorien, 20h30 pour la polyphonie	
Jeu. 5	St Boniface, évêque et martyr	–		
Ven. 6	St Norbert, évêque et confesseur	19h		
Sam. 7	Vigile de la Pentecôte	8h30	- Permanence de l'abbé Cès à l'église de 15h30 à 16h30	
Dim. 8	Dimanche de la Pentecôte	11h00		
Lun. 9	Lundi de la Pentecôte	–		
Mar. 10	Mardi de la Pentecôte	–		
Mer. 11	Mercredi des Quatre-Temps de Pentecôte	–	- Catéchismes du CP au CM2, de 10h45 à 12h00 - Répétition de la chorale à la cité paroissiale : 20h00 pour le chant grégorien, 20h30 pour la polyphonie	
Jeu. 12	Jeudi de la Pentecôte	19h		
Ven. 13	Vendredi des Quatre-Temps de Pentecôte	19h		
Sam. 14	Samedi des Quatre-Temps de Pentecôte	8h30	- Catéchismes pour les enfants du secondaire, de 10h45 à 12h. - Permanence de l'abbé PICHON à l'église de 15h30 à 16h30 - Soirée des lycéens de 19h à 22h30 à la Maison Paroissiale.	
Dim. 15	Fête de la Très Sainte Trinité	11h00		
Lun. 16	De la férie	–		
Mar. 17	St Grégoire Barbarigo, évêque et conf.	19h		
Mer. 18	St Ephrem de Syrie, diacre et docteur	–	- Catéchismes du CP au CM2, de 10h45 à 12h00 - Répétition de la chorale à la cité paroissiale : 20h00 pour le chant grégorien, 20h30 pour la polyphonie	
Jeu. 19	Fête du Très Saint Sacrement	19h		
Ven. 20	Tous les saints du diocèse	–		
Sam. 21	St Louis de Gonzague, confesseur	8h30	- Catéchismes pour les enfants du secondaire, de 10h45 à 12h. - Permanence de l'abbé POULIN à l'église de 15h30 à 16h30	Week-end de louvettes, louveteaux, patrouilles guides et scout
Dim. 22	Solennité de la Fête-Dieu	 11h15 	- Procession à 10h30 suivie de la messe à 11h15 - Fin des week-ends du groupe scout	
Lun. 23	Vigile de la Nativité de St Jean-Baptiste	–		
Mar. 24	Nativité de St Jean-Baptiste	19h		
Mer. 25	St Guillaume, abbé	19h	- Catéchismes du CP au CM2, de 10h45 à 12h00 - Répétition de la chorale à la cité paroissiale : 20h00 pour le chant grégorien, 20h30 pour la polyphonie	
Jeu. 26	St Jean et St Paul, martyrs	–		
Ven. 27	Fête du Sacré-Cœur de Jésus	19h		
Sam. 28	Vigile des saint apôtres Pierre et Paul	8h30	- Catéchismes pour les enfants du secondaire, de 10h45 à 12h. - Permanence de l'abbé Cès à l'église de 15h30 à 16h30	
Dim. 29	Solennité de St Pierre et St Paul	11h00	- Premières communions	

Messe tridentine à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS, paroisse N.D. du Rosaire, Place des Marronniers: chaque dimanche à 9h00; hors périodes de vacances scolaires: en semaine mercredi à 9h15 et vendredi à 19h, le 1^{er} samedi du mois à 8h30.

Tout le bulletin se trouve sur le site : www.eglisestandre.fr